

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 04 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

MUSÉES - DONATION DE LA COLLECTION ENTOMOLOGIQUE G. HOUMEAU - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à Anne-Lydie LARRIBAU, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Cédric BOUCHET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022

MUSÉES - DONATION DE LA COLLECTION ENTOMOLOGIQUE G. HOUMEAU - INSCRIPTION À L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le musée Bernard d'Agesci, musée mixte, conserve dans ses collections un important fonds d'Histoire naturelle, d'intérêt scientifique reconnu. Planches d'herbiers, mammifères, poissons, fossiles, coquillages, oiseaux et insectes composent ce riche fonds estimé à 110 000 items.

La collection d'entomologie est notamment constituée d'un ensemble de lépidoptères rares donnant à cette collection un caractère patrimonial important. La volonté du musée est d'enrichir cette collection d'entomologie par l'acquisition de spécimens essentiellement en lien avec le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

D'un grand intérêt scientifique, la collection G. Houmeau a toute sa place parmi celles du musée Bernard d'Agesci, de par le nombre conséquent de spécimens représentatifs de la diversité de lépidoptères en Poitou-Charentes, mais aussi par la figure du collectionneur, personnalité locale, qui a œuvré dans la préservation et la protection, notamment du Marais de Galuchet à Niort.

Ce don se compose d'un ensemble comprenant 72 boîtes, regroupant 6 900 individus, dont plusieurs espèces remarquables. Il met en lumière 472 espèces différentes de papillons locales. Parmi elles, 44 papillons ont été protégés à partir de 1993, 2007 et 2021, et 22 papillons sont en cours d'identification. Présentement, un quart de ces espèces ont disparu, un quart sont en voie de disparition et le reste est plus ou moins menacé par la pollution et l'agriculture moderne.

Cette collection documentée a été constituée par **Georges HOUMEAU (1927-2003)** entre 1970 et 1985.

Les boîtes, fabriquées par le collectionneur, sont en bois avec un couvercle en verre, se présentant comme des vitrines.

Elles possèdent une étiquette avec un numéro et le nom de la famille des lépidoptères qu'elles contiennent.

Les papillons sont disposés en colonne. En haut de chaque colonne, une étiquette rappelle la famille, la sous-famille et la variété du lépidoptère.

Dans la plupart des cas, une étiquette se trouve sous chaque papillon, indiquant le lieu, le département et la date de la capture.

Il peut aussi s'agir, dans de rares cas, de legs d'autres entomologistes pour enrichir la collection de Monsieur Houmeau (collection Thibaudeau).

Entomologiste amateur, Georges Houmeau figure parmi les premiers membres de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

Il est reconnu comme un passionné du Marais Poitevin et plus spécifiquement d'un site niortais : le Marais de Galuchet. Sa collection se compose uniquement de papillons français collectés dans les départements suivants : Allier, Dordogne, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Cantal, Corrèze, Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Vendée, Pyrénées-Orientales, Aveyron, Var. Quelques spécimens proviennent de Corse.

La majorité des papillons présentés ont été prélevés sur plusieurs sites des Deux-Sèvres : la Forêt de Chizé, Niort, la forêt de la Saisine, le Bois du Fouilloux, le Marais poitevin (La Garette, Saint-Georges-de-Rex, Magné), la vallée de la Chambrille, Chérigné, ainsi qu'en Charente-Maritime dans la forêt de Benon et le Bois d'Availles-sur-Chizé.

L'acquisition par donation a obtenu l'avis favorable de la commission scientifique d'acquisition, en date du 8 février 2022.

La valeur de la donation est estimée à 4 320 euros (valeur moyenne de 60 euros par boîte).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise l'inscription de cette donation sur l'inventaire des musées d'Agglomération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les documents afférents à cette donation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué